

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
« Domaine Les Hauts des Issambres »

Compte rendu de l'assemblée générale du 27 avril 2019

Représentants des copropriétés :

Présents :

Nom	Représentant	Fonction	mail	téléphone
Guy MASCI	Le Domaine	Président	gmasci@orange.fr	06 74 47 61 79
Manuel DE PAULA	Bastides II	Trésorier	depaula@sfr.fr	07 60 56 62 40
Paul GUINET	Oliviers	Secrétaire	paulguinet@yahoo.fr	06 62 42 84 98
Daniel ROCCISANO	Oliviers	Représenté par P. Guinet	daniels.rocc@free.fr	06 60 66 55 78
Roland SCHOTT	Tamaris		mfschott@orange.fr	06 18 44 72 08
Bernard RIVOAL	Arbousiers		brivoal0617@orange.fr	06 85 41 05 97
Jean-Pierre ROBIN	Village		jprobin001@orange.fr	06 86 56 50 15
Jean Jacques RODRIGUEZ	Bastides I		jjrodrigue@sfr.fr	06 09 42 37 05
Jacky DELCROIX	Lauriers		ramajax2331@orange.fr	06 45 98 00 25

Président : Guy MASCI

Secrétaire : Paul GUINET

Scrutateurs : Jean Jacques RODRIGUEZ et Manuel DE PAULA

Accueil de Jacquy GROS, adjoint du maire et Martine Vieu- De Girard (environnement) :

Jacquy GROS explique que la commune de Roquebrune sur Argens est une des plus débroussaillée.

A une question sur l'emplacement des bornes incendie, il renvoie sur les pompiers, seuls habilités à les utiliser (un plan détaillé des bornes du Domaine sera joint à la Lettre d'Avril).

Recommandations de sécurité incendie : fermer les volets et remonter les stores lorsqu'on part à la plage.

La problématique des gros rochers qui bloquent la sortie EST en cas d'incendie est évoquée par Guy MASCI : il faudrait une barrière à lever en cas d'incendie. Réponse : c'est privé : on ne peut rien faire, y compris la mairie. Il n'y a même pas de passage piétons. M. Bérigeon pour une intervention d'urgence (malaise) a appelé les pompiers qui ont été bloqués par ces rochers.

Limitation de vitesse CD8 : c'est devenu communal. En bord de mer on a obtenu la limitation à 50 kms/h. Dans la descente on va également introduire une limitation et traiter plus partiellement le plateau ralentisseur au chemin de la rivière (Garonnette).

Rappel : on n'a pas prévenu du passage en alerte orange du aux inondations le Président de l'ASL, ce qui aurait peut-être pu éviter un drame.

Rond point en bas de la route (relève de Ste Maxime) : ce n'était pas une priorité de Ste Maxime mais dans le cadre de la construction d'une zone HLM derrière Casa Mia la mairie de Ste Maxime sera probablement contrainte de l'aménager.

Sujet des moutons : Guy MASCI souligne les désordres (notamment déjections) provoqués par la remontée des moutons sur notre domaine sans qu'on ait été avisé de leur présence et sans qu'on ait donné notre autorisation. Guy MASCI demande à obtenir les coordonnées du responsable du troupeau. La mairie ne sait pas de qui il s'agit. Martine Vieu-De Girard explique que le pastoralisme est remis en fonction via des subventions de l'Europe, ce qui est une bonne chose. Les copropriétaires souhaiteraient à minima que l'on installe des filets pour que les animaux ne passent pas sur nos voies. Une convention a été passée avec le berger de Roquebrune qui n'a pas besoin de venir jusqu'ici pour faire paître ses bêtes. L'introduction de ces moutons ne provient pas non plus du Bois d'Angelis. Ils pourraient avoir été autorisés par le conservatoire du littoral. Selon la mairie il s'agirait probablement de pastoralisme sauvage, ce qui nous paraît douteux au vu de l'organisation et des aménagements mis en place (filets souples).

Il est également donné confirmation de l'abandon de projets de construction au-dessus du domaine (hôtel de luxe ou annexe fondation Maeght). La Mission de finalisation du P.L.U a été confiée à Sébastien PERRIN, vice président de la CAVEM, qui a œuvré au Schéma de cohérence Territoriale. (un reportage de la Mairie sur le Plan Local d'Urbanisme sera joint à la Lettre d'Avril).

Projets : réfection de la place San Peire : permis de construire en cours de dépôt (poste, école, police, mairie seront détruits et reconstruits).

Parking payant de juin à septembre à 1 € 50 au lieu d' 1 € cette année.

Jean Paul OLLIVIER ne se représentera pas aux prochaines élections en raison de son âge : Julien LUCHINI, son chef de cabinet, devient son dauphin pour les prochaines élections municipales.

Construction à Ste Maxime près de la Garonnette dans une zone inondée : contentieux mais par vice de forme le projet a été accepté mais la Communauté de Communes de St tropez a porté plainte, ce qui devrait bloquer les autres ventes. Il est choquant que de tels projets prospèrent malgré la carte des endroits dangereux élaborée par la mairie.

La qualité du sable sur la plage des Issambres est soulignée par Jacquy GROS qui expose la méthode : alternance de sable et de posidonies permettant d'économiser le sable : odorant mais écologique et économique.

Boulettes de pétrole : ne nous a pas impacté. Théoriquement dépollué depuis ailleurs.

1) Désignation du Président de séance (Guy MASCI), du secrétaire (Paul GUINET), des scrutateurs (Jean Jacques RODRIGUEZ et Manuel DEPAULA).

2) Rapport moral

Le rapport moral a été exposé et commenté dans les AG de toutes les copropriétés par Guy MASCI et il propose donc juste de dire quelques mots concernant le personnel. Tout d'abord sur Cédric MORIN dont le contrat emploi avenir prendra fin en février 2020 et pour lequel nous aurons

donc à nous prononcer sur son recrutement.

Il s'agit d'un garçon de bonne volonté qui avec un bon encadrement s'est avéré utile et efficace. Il a cependant eu un grave accident de voiture qui l'a empêché de travailler pendant 1,5 mois. Le comité de gestion a voté une augmentation de 2 % de son salaire et une prime défiscalisée en raison des services rendus et pour lui permettre de se racheter une voiture d'occasion.

Michel Tissandier a également été arrêté 2 mois, pour une opération de la hanche, mais il est venu très régulièrement sur le domaine pour conseiller et diriger l'équipe. Comme à l'accoutumée, il a continué à contacter Guy Masci tous les lundis pour planifier les travaux.

Quant à Dominique Lottito, il a su pallier ces différentes absences avec discrétion et efficacité. Toutefois, il a lui aussi été hospitalisé une semaine pour des problèmes d'estomac. Etant donné leur efficacité, leur polyvalence et conscience professionnelle, le comité de gestion a décidé de les augmenter également de 2 % et de leur faire profiter de la prime défiscalisée.

Guy MASCI rappelle également les grands travaux menés sur le domaine (club house rénové, murs repeints et sanitaires entièrement rénovés pour la piscine Sud , fermeture de tous les locaux poubelle par anticipation, changement et renforcement des combinés panneaux basket, achat de 2 moteurs de la piscine Sud, éclairage du tennis village, parcours de santé, nettoyage des tennis sud, éclairages améliorés, marches réparées ,nouveau local poubelle aux Bastides2,fermetures des locaux au Village et Bastides 2...) et les problèmes rencontrés pour changer le filtre à sable de la piscine Nord (6,6 Tonnes de sable) et refaire toute la tuyauterie comportant les 24 crépines.

Il rappelle à tous que les travaux à faire sont répertoriés, une fois par an, lors de la visite des copropriétés (aux mois de septembre/octobre) avec chaque conseil syndical et ajoutés sur le D.I.C (demande d'interventions des copropriétés). Quant aux grandes orientations et priorités, elles se prennent au Comité de Gestion d'Octobre.

3) Rapport financier du trésorier Manuel de PAULA

Il confirme que malgré quelques surprises le Budget Prévisionnel a été respecté.

Il note aussi que pour le Contrôle des comptes, la date proposée peut apparaître trop tardive à certains. Il est convenu pour l'an prochain qu'une date sera proposée avec invitation aux personnes intéressées :

- à se faire connaître afin que le trésorier ne soit pas mobilisé pour rien
- et, en cas de difficulté concernant la date proposée, à contacter le trésorier pour convenir d'un rendez-vous.

4) Approbation des comptes 2018 (AGO 1)

COMPTE DE RESULTATS 2018

I- DEPENSES	N° de compte	Budget 2018	Réalisé 31.12.18		
IA - DEPENSES DE FONCTIONNEMENTIA - DEPENSES DE FONCTIONNEMENTIA - DEPENSES DE FONCTIONNEMENTIA - DEPENSES DE FONCT					
1- Comptes 60 (hors 606400) "Achats"		44 250	42656,20	96,40	
1.1 Fluides					
Electricité	606100	17 000	16 335,68		
Eau	606120	8 500	5538,71		
Achat de Carburant	606140	1 700	1242,05		
Total 1.1		27 200	23116,44		
1.2 Matériel & Fournitures					
Fourn. d'entretien et d'équipement	606300	13 850	17 607,92		
Achat Petit Matériel et Outillage	606330	2 000	1 588,61		
Fournitures Administratives	606400	1 200	343,23		
Total 1.2		17 050	19539,76		
2- Compte 61 "Maintenance"		48 500	51 650,77	106,50	0
2.1 Entretien					
Entretien et Réparations	615000	10 500	11729,95		
Entret. Espaces Verts & Déchetterie	615300	22 700	23128,09		
Total 2.1		33 200	34858,04		
2.2 Autres Prestations					
Charges Zac du Bougnon	614100	8 100	9 524,28		
Assurances	616100	7 200	7 268,45		
Total 2.2		15 300	16 792,73		
3-Comptes 62 & 63 "Gestion Courante"3-Comptes 62 & 63 "Ges		23500	21709,68	92,38	0
3.1 Gestion Courante					
Gardiennage	621500	500	539,12		
Frais Postaux et Téléphone	626000	1 400	1216,96		
Cotisations Prof. & Formation	628110	1 200	1193,40		
Total 3.1		3 100	2949,48		
3.2 Gestion Financière et Divers					
Honoraires Contentieux	622600	2500	1200,00		
Déplacements Professionnels	625100	500	74,20		
Impôts	635130	17 400	17486,00		
Total 3.2		20 400	18760,20		
4- Gestion Administrative		17 750	17 890,15	100,79	0
Remboursement Comité Gestion	606500	13 000	13 014,05		
Honoraires Comptables	622630	4 000	4127,20		
Frais Bancaires	627800	750	748,90		
TOTAL FONCTIONNEMENT		134000	133906,80	99,93	
IB - FRAIS DE PERSONNEL					
Salaires	641100	81 000	81644,14		
Charges	645100	40000	46 519,22		
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL		121 000	128163,36	105,92	
IC - INVESTISSEMENTS					
1- Investis. inscrits au budget initial	213810				
Ferronnerie Piscines		1 000	1648,41		
Poubelle+Local Bast. 2+Local Village		10 100	370,08		Reporté 2019
Parcours de Santé+Panneaux Affichage		3 000	1503,60		Solde en 2019
Emprunt S.G. Airis Lampadaires x 5 ans		13 550	9030,43		
Nettoyage Murets/Sols/Piscine Nord		8 000	7123,89		
Réfection Sanitaires Piscine Sud		8 000	3734,31		Solde en 2019
Eclairage Tennis Nord		8 000	6780,00		
TOTAL INVESTISSEMENTS		51 650	30190,72	58,45	
TOTAL DEPENSES		306 650,00	292260,88	95,31	

COMPTE DE RESULTATS 2018

	N° de compte	Budget 2018	Réalisé 31.12.18	%	
Paie ment Charges - Le Village	7910500	54192,00	54145,00		
Paie ment Charges - Deux Villas	7910500	6688,00	6712,00		
Paie ment Charges - Les Tamaris	7919100	37056,00	37056,00		
Paie ment Charges - Les Bastides I	7919600	18788,00	18788,00		
Paie ment Charges - Les Bastides II	7919700	38040,00	38040,00		
Paie ment Charges - Les Arbousiers	7910400	26752,00	26752,00		
Paie ment Charges - Les Oliviers	7910300	84616,00	84616,00		
Paie ment Charges - Les Lauriers	7910200	22228,00	22228,00		
Vente de Badges et Clés	791100				
Travaux ASL/Copros	770000				
	771800, 791000				
	791200, 791400				
TOTAL RECETTES		288360,00	288337,00	99,99	0

RESULTAT PREVISIONNEL				
------------------------------	--	--	--	--

SITUATION COMPTABLE	N° de compte	Réel au 31.12.17	Réel au 31.12.18	
Compte Courant SG	37266422	35268,49	24850,54	
Compte sur Livret SG	3688807390	78459,67	78734,21	
Livret A Association SG	31335009	76645,52	77220,31	
Compte sur Livret SG	31395003	78,98	78,98	
Compte Titres SG	8037266422	0,00		
Caisse		365,00		
TOTAL COMPTES		190817,66	180884,04	

Les comptes 2018 sont approuvés à la majorité des présents et représentés (voir tableau détaillé ci-dessous).

A noter que le syndic de l'AG des Lauriers avait omis de joindre la deuxième page dans les documents du Compte de résultats (celle de la situation comptable).

5) Quidus du Comité de Gestion pour l'exercice 2018 (AGO 2)

Le quitus au comité de gestion pour l'exercice 2018 est approuvé à la majorité des présents et représentés (voir tableau détaillé ci-dessous).

6) Election du candidat libre Guy MASCI (AGO 3)

Guy MASCI est élu en qualité de candidat libre à l'unanimité des présents et représentés (voir tableau détaillé ci-dessous).

7) Election du contrôleur des comptes : sans objet (AGO 4)

Aucun candidat (voir tableau détaillé ci-dessous).

8) Approbation du budget prévisionnel 2019 (AGO 5)

BUDGET PREVISIONNEL 2019

I- DEPENSES	N° de compte	Budget 2018	Réalisé 31.12.18	BUDGET 2019	
IA - DEPENSES DE FONCTIONNEMENTIA - DEPENSES DE FONCTIONNEMENTIA - DEPENSES DE FONCTIONNEMENTIA - DEPENSES DE FONCT					
1- Comptes 60 (hors 606400) "Achats"		44 250	42656,20	42 300	Commentaires
1.1 Fluides					
Electricité	606100	17 000	16 335,68	17000	
Eau	606120	8 500	5538,71	6000	
Achat de Carburant	606140	1 700	1242,05	1500	
Total 1.1		27 200	23116,44	24500	
1.2 Materiel & Fournitures					
Fourn. d'entretien et d'équipement	606300	13 850	17 607,92	14500	
Achat Petit Matériel et Outillage	606330	2 000	1 588,61	2500	
Fournitures Administratives	606400	1 200	343,23	800	
Total 1.2		17 050	19539,76	17800	
2- Compte 61 "Maintenance"		48 500	51 650,77	41 585	0
2.1 Entretien					
Entretien et Réparations	615000	10 500	11729,95	12000	
Entret. Espaces Verts & Déchetterie	615300	22 700	23128,09	14000	
Total 2.1.		33 200	34858,04	26000	
2.2 Autres Prestations					
Charges Zac du Bougnon	614100	8 100	9 524,28	8000	
Assurances	616100	7 200	7 268,45	7585	
Total 2.2		15 300	16 792,73	15585	
3-Comptes 62 & 63 "Gestion Courante"3-Comptes 62 & 63 "Ges		23500	21709,68	21700	0
3.1 Gestion Courante					
Gardiennage	621500	500	539,12	550	
Frais Postaux et Téléphone	626000	1 400	1216,96	1250	
Cotisations Prof. & Formation	628110	1 200	1193,40	1200	
Total 3.1		3 100	2949,48	3000	
3.2 Gestion Financière et Divers					
Honoraires Contentieux	622600	2500	1200,00	1200	
Déplacements Professionnels	625100	500	74,20	500	
Impôts	635130	17 400	17486,00	17000	
Total 3.2		20 400	18760,20	18700	
4- Gestion Administrative		17 750	17 890,15	17950	0
Remboursement Comité Gestion	606500	13 000	13 014,05	13000	
Honoraires Comptables	622630	4 000	4127,20	4200	
Frais Bancaires	627800	750	748,90	750	
TOTAL FONCTIONNEMENT		134000	133906,80	123 535	
IB - FRAIS DE PERSONNEL					
Salaires	641100	81 000	81644,14	81000	
Charges	645100	40 000	46 519,22	44000	
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL		121 000	128163,36	125000	
IC - INVESTISSEMENTS					
1- Investis. inscrits au budget initial	213810				
Ferronnerie Piscines		1 000	1648,41	500	Barre Bateaux
Poubelle+Local Bast. 2+Local Village		10 100	370,08	16000	Bud.2018+Portes
Parcours de Santé+Panneaux Affichage		3 000	1503,60	6500	Dont 1500/2018
Emprunt S.G. Airis Lampadaires x 5 ans		13 550	9030,43	9994	Prêt SG
Nettoyage Murets/Sols/Piscine Sud		8 000	7123,89	3500	Roc1500/ST2000
Réfection Sanitaires Piscine Sud		8 000	3734,31	6500	Rocha 2018
Enrobés/Réfection Voiries + Trottoirs		8 000	6780,00	28500	Taxil/Colas
TOTAL INVESTISSEMENTS		51 650	30190,72	71494	
TOTAL DEPENSES		306 650,00	292260,88	320029	

BUDGET PREVISIONNEL 2019

	N° de compte	Budget 2018	Réalisé 31.12.18	BUDGET 2019	
Paie ment Charges - Le Village	7910500	54192,00	54145,00	55196,00	
Paie ment Charges - Deux Villas	7910500	6688,00	6712,00	6820,00	
Paie ment Charges - Les Tamaris	7919100	37056,00	37056,00	37776,00	
Paie ment Charges - Les Bastides I	7919600	18788,00	18788,00	19156,00	
Paie ment Charges - Les Bastides II	7919700	38040,00	38040,00	38780,00	
Paie ment Charges - Les Arbousiers	7910400	26752,00	26752,00	27272,00	
Paie ment Charges - Les Oliviers	7910300	84616,00	84616,00	86264,00	
Paie ment Charges - Les Lauriers	7910200	22228,00	22228,00	22664,00	
Vente de Badges et Clés	791100				
Travaux ASL/Copros	770000				
	771800, 791000				
	791200, 791400				
TOTAL RECETTES		288360,00	288337,00	293928,00	0

RESULTAT PREVISIONNEL				
------------------------------	--	--	--	--

SITUATION COMPTABLE	N° de compte	Réel au 31.12.18		
Compte Courant SG	37266422	28450,54		
Compte sur Livret SG	3688807390	78734,21		
Livret A Association SG	31335009	77220,31		
Compte sur Livret SG	31395003	78,98		
Compte Titres SG	8037266422			
Caisse				
TOTAL COMPTES		184484,04	0,00	

Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés (voir tableau détaillé ci-dessous).

9) Création Zone de Rencontre (AGO 6)

Projet approuvé à l'unanimité des présents et représentés (voir tableau détaillé ci-dessous).

10) Plan enrobés (AGO 7)

Projet de travaux approuvé à l'unanimité des présents et représentés (voir tableau détaillé ci-dessous).

11) Tableau détaillé des votes concernant les délibérations 1 à 9 :

Délibération n°	Village + Villas	Bastide I	Bastide II	Arbousiers	Lauriers	Tamaris	Oliviers	Total
nb de points	179 860	55 508	112 371	79 032	65 675	109 471	249 969	851 886
% présents ou représentés	55,00%	66,93%	60,53%	76,12%	61,52%	71,51%	55,39%	
Points présents ou représentés	98 923	37 152	68 020	60 161	40 406	78 281	138 468	521 409
1 - Approbation comptes 2018								
OUI	98 923	37 152	68 020	60 161		78 281	138 468	481 003
NON					40 406			
Abs								
2 - Quitus comité gestion								
OUI	98 923	37 152	68 020	60 161		78 281	138 468	481 003
NON								
Abs					40 406			
3 - Election du candidat libre								
OUI	98 923	37 152	68 020	60 161	40 406	78 281	138 468	521 409
NON								
Abs								
4 - Election du contrôleur des comptes								
OUI	pas de candidat	pas de candidat	pas de candidat	pas de candidat	pas de candidat	pas de candidat	pas de candidat	-
NON								
Abs								
5 - Budget prévisionnel 2019								
OUI	98 923	37 152	68 020	60 161	40 406	78 281	138 468	521 409
NON								
Abs								
6- Création Zone de Rencontre								
OUI	98 923	37 152	68 020	60 161	40 406	78 281	138 468	521 409
NON								
Abs								
7-Plan enrobés								
OUI	98 923	37 152	68 020	60 161	40 406	78 281	138 468	521 409
NON								
Abs								
Délibération n°	Village + Villas	Bastide I	Bastide II	Arbousiers	Lauriers	Tamaris	Oliviers	Total
nb de points	179 860	55 508	112 371	79 032	65 675	109 471	249 969	851 886
% présents ou représentés	55,00%	66,93%	60,53%	76,12%	61,52%	71,51%	55,39%	
Points présents ou représentés	98 923	37 152	68 020	60 161	40 406	78 281	138 468	521 409

12) Questions diverses

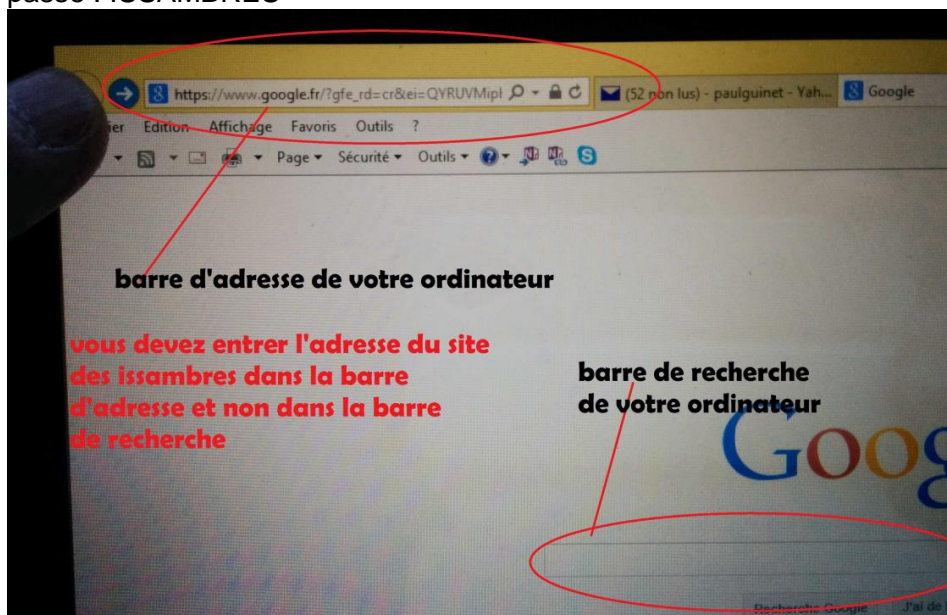
Code d'entrée depuis le 1^{er} mai : 9102

Rappel : vous pouvez suivre la vie du Domaine notamment avec la lettre mensuelle du Domaine et de vos copropriétés (actualisation variant selon les copropriétés) en suivant le mode d'emploi suivant :

Allez sur internet et entrez l'adresse du site dans la barre d'adresse (en haut à gauche sur votre page internet) et non la barre de recherche (au milieu) :

<http://www.asl-du-domaine-des-hauts-des-issambres.fr>

une fenêtre s'ouvre, vous y mettez le nom d'utilisateur : ASL83380, puis le mot de passe : ISSAMBRES



Est joint également au présent compte rendu pour la bonne information de tous, le document communiqué par la mairie pour vous aider à faire votre compost.

13) Comité de Gestion de l'ASL et élection de son Président

A l'issue de l'Assemblée le Comité de Gestion s'est réuni et a nommé :

Président : **Guy MASCI**
Trésorier : **Manuel DE PAULA**
Secrétaire : **Paul GUINET**

Les scrutateurs

Le Président de séance

Jean Jacques RODRIGUEZ

Guy MASCI

Manuel DE PAULA

Le secrétaire

Paul GUINET